

www.resp-fr.org



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE LA FORMATION 2017

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Coordonnatrice :

Marie-Laure DURAND,

Institut régional d'administration de Metz (IRA)

Patricia BONNIER-CELETTE,

Institut régional d'administration de Lyon (IRA)

Pierre CAMMARATA,

École nationale de protection judiciaire
de la jeunesse (ENPJJ)

David COUTOT,

Institut régional d'administration de Bastia (IRA)

Marc DESAINT,

Centre national de la fonction publique territoriale
(CNFPT/INSET Angers)

Véronique MARTIN-THOMAZO,

École nationale des greffes (ENG)

Samira ILIAS,

Institut national du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle (INTEFP)

Arnold MAGDELAINE,

École des hautes études en santé publique (EHESP)

Annick MONTEIL,

École supérieure de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
(ESENESR)

Sébastien POIRIER,

École nationale de l'administration
pénitentiaire (ENAP)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les écoles membres du RESP peuvent inscrire des formateurs ou des responsables de formation aux sessions proposées dans le catalogue.

Les frais pédagogiques de la session sont pris en charge par l'école qui organise la session.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration restent à la charge des institutions d'appartenance des participants (sauf indications contraires).

L'école organisatrice qui sélectionne les stagiaires se réserve la possibilité de ne pas donner suite à des candidatures pour des motifs liés à l'effectif maximum ou à l'équilibre de la répartition des inscrits entre les écoles.

Elle délivre aux stagiaires tous les renseignements utiles sur la logique, procède à l'ouverture et à l'évaluation de la session, enfin elle délivre les attestations de stage.

L'école organisatrice peut procéder au report ou à l'annulation d'une session pour effectif insuffisant.

Elle en informe au préalable le coordonnateur du comité de pilotage.

LES 11 ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

www.resp-fr.org



Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT, INET et INSET)

80 Rue de Reully
CS 41232
75578 PARIS cédex 12

École des hautes études en santé publique (EHESP)

Avenue du Professeur Léon Bernard
CS 74312
35043 RENNES

École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)

440, Avenue Michel Serres
BP 28
47916 AGEN Cedex 9

École nationale des greffes (ENG)

5 bd de la Marne
BP 9 - 21071 DIJON Cedex

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

16, Rue Curoir
BP 90114
59052 ROUBAIX Cedex 1

École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR)

Bd des frères Lumière
BP 72000
86 963 CHASSENEUIL FUTUROSCOPE Cedex

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP)

1498, Route de Saint Bel
BP 84
69280 MARCY – L'ETOILE

Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET)

Rue du Nid de Pie
BP 62020
47016 ANGERS

Institut régional d'administration (IRA)

Quai des Martyrs de la Libération
20297 BASTIA

Institut régional d'administration (IRA)

Parc de l'Europe Jean Monnet
BP 2076
69616 VILLEURBANNE cédex

Institut régional d'administration (IRA)

15 Avenue de Lyon
BP 317
57070 METZ

LA CHARTE DU RESP

Après une collaboration de quatre années dans l'organisation de sessions de formation communes, plusieurs écoles de service public décidaient en 1995 de fonder un réseau afin d'étendre leur coopération dans différents domaines.

Le Réseau des Écoles de Service Public -RESP- a pour objectifs :

- De répondre à un souci commun de ses membres d'améliorer les méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation ;
- De mutualiser leurs compétences et échanger leurs expériences ;
- De décloisonner la formation post-universitaire de service public ;
- De mieux faire connaître les métiers d'encadrement des trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière) préparés dans ces écoles.

Le RESP organise diverses activités destinées aux élèves ou stagiaires de chacune des écoles. Il vise également l'amélioration des compétences pédagogiques de leurs cadres.

Des groupes de travail permettent aux membres qui le souhaitent de se tenir informés sur les évolutions du monde du service public et de celui de la formation, et de conduire une réflexion commune sur leur positionnement face à ces évolutions.

Pour plus de renseignements sur les écoles membres du RESP et leurs formations, connectez-vous sur le site internet :

www.resp-fr.org

LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

La déclaration commune fondant le réseau est signée en septembre 1996 à l'École nationale de la santé publique à Rennes.

En 2017, 39 écoles participent aux activités du RESP

Centre national de la fonction publique territoriale
CNFPT Paris

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Poitou Charentes
CREPS Vouneuil sous Biard

Direction de l'enseignement militaire supérieur
DEMS Paris

École des commissaires des armées
ECA Salon de Provence

École des hautes études en santé publique
EHESP Rennes

École nationale d'administration
ENA Strasbourg

École nationale d'administration pénitentiaire
ENAP Agen

École nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
ENCCRF Montpellier

École nationale des douanes
END Tourcoing

École nationale des finances publiques
ENFIP Noisy le Grand

École nationale des greffes
ENG Dijon

École nationale de la magistrature
ENM Bordeaux

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse
ENPJJ Roubaix

École nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers
ENSOSP Aix en Provence

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
ENGEEES Strasbourg

École nationale supérieure de la police
ENSP Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
ENSSIB Villeurbanne

École nationale supérieure de sécurité sociale
EN3S Saint Etienne

École nationale des services vétérinaires
ENSV Marcy-L'Etoile

École nationale des travaux publics de l'État
ENTPE Vaulx-en-Velin

École des officiers de gendarmerie nationale
EOGN Melun

École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
ESENESR Poitiers – Futuroscope

École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer
ENSAM Nantes

Institut de formation de l'environnement
IFORE Paris

Institut de la gestion publique et du développement économique
IGPDE Vincennes

Institut national des études territoriales
CNFPT/INET Strasbourg

Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice
INHESJ Paris

Institut national du patrimoine
INP Paris

Institut national spécialisé d'études territoriales d'Angers
CNFPT/INSET Angers

Institut national spécialisé d'études territoriales du Dunkerque
CNFPT/INSET Dunkerque

Institut national spécialisé d'études territoriales de Montpellier
CNFPT/INSET Montpellier

Institut national spécialisé d'études territoriales de Nancy
CNFPT/INSET Nancy

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
INTEFP Marcy-L'Etoile

Institut régional d'administration de Bastia
IRA Bastia

Institut régional d'administration de Lille
IRA Lille

Institut régional d'administration de Lyon
IRA Lyon

Institut régional d'administration de Metz
IRA Metz

Institut régional d'administration de Nantes
IRA Nantes

Sous-direction du recrutement et de la formation du ministère de l'intérieur
SDRF Lognes

PRÉSENTATION DES SESSIONS DE FORMATION

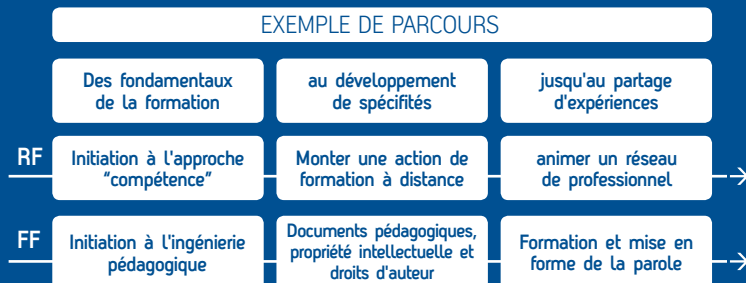
Les sessions de formation visent à renforcer les compétences des professionnels de la formation qui exercent au sein des écoles de service public :

- Les conseillers formation, responsables de formation, cadres pédagogiques ou toute autre appellation selon les écoles
- Les formateurs permanents, associés ou intervenants régulièrement au sein des écoles
- Les intervenants, tuteurs, maîtres d'apprentissage...

Les sessions sont proposées selon 3 rubriques :

- des fondamentaux de la formation
- au développement de spécificités
- jusqu'au partage d'expériences

Les actions peuvent être suivies ponctuellement, en fonction de besoins précis bien identifiés. Mais elles peuvent aussi constituer un itinéraire dans lequel chaque professionnel de la formation peut définir son parcours. Voici deux exemples de parcours pour un responsable de formation (RF) et une prise de fonction de formateur (FF) :



Les parcours peuvent se poursuivre par d'autres sessions en fonction des besoins et des situations professionnelles rencontrées. Il peut s'étaler au-delà du calendrier en cours, de nombreuses sessions étant reconduites d'une année sur l'autre.

Cette pérennité permet aussi de garantir aux nouveaux arrivants exerçant un métier de la formation dans une école une offre stable de formation (notamment sur les compétences de base). Le catalogue est cependant actualisé d'année en année : il est régulièrement enrichi de nouvelles sessions qui correspondent à l'évolution des besoins, et à l'inverse, des sessions ne sont plus programmées lorsque par exemple elles ne rencontrent plus un public suffisant.

Chaque session fait l'objet d'une évaluation immédiate. Une évaluation différée des effets de la formation est organisée 1 an après.

Une attestation de formation est délivrée à l'issue de chaque session par l'école organisatrice.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2017

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES

→ FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

SESSION 1	Initiation à l'ingénierie pédagogique Du 6 au 7 février et du 9 au 10 mars à Roubaix	p.08
SESSION 2	Initiation à l'ingénierie de formation (2 sessions) Du 13 au 16 mars (session 1) et du 11 au 14 septembre (session 2) à Marcy l'Etoile	p.09
SESSION 3	L'apport des neurosciences cognitives dans l'ingénierie de formation Du 2 au 4 mai à Poitiers Futuroscope	p.10
SESSION 4	De l'analyse du travail au référentiel de formation Du 17 au 19 mai à Angers	p.11
SESSION 5	Outils et méthodes pédagogiques Du 14 au 16 novembre à Marcy l'Etoile	p.12
SESSION 6	La E-formation aujourd'hui : réflexions partagées Du 5 au 6 décembre à Poitiers Futuroscope	p.13

→ DÉVELOPPEMENT DE SPÉCIFICITÉS

SESSION 7	Des méthodes actives pour former sans s'ennuyer Du 27 au 29 mars à Metz	p.14
SESSION 8	Evaluer une action de formation Du 19 au 21 juin à Dijon	p.15
SESSION 9	Intégrer les réseaux sociaux dans sa pratique professionnelle Du 19 au 21 septembre à Futuroscope Chasseneuil	p.16
SESSION 10	Professionaliser sa pratique de formateur Du 24 au 27 octobre à Bastia	p.17

CALENDRIER DES RENCONTRES 2017

SESSION 11 **Initiation à l'approche compétences dans les stratégies de formation** p.18
Du 21 au 24 novembre à Rennes

SESSION 12 **Animer une préparation aux épreuves de reconnaissance
des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)** p.19
Du 28 au 30 novembre à Agen

→ PARTAGE D'EXPÉRIENCES

SESSION 13 **Les processus de groupe : Les reconnaître pour mieux agir** p.20
Du 7 au 8 mars et du 4 au 5 avril à Roubaix

ANNULÉE **Comment former les générations X, Y, Z ?** p.21
Annulée

SESSION 15 **Formation et mise en forme de la parole** p.22
Du 6 au 9 juin à Rennes

SESSION 16 **Animer un réseau de professionnels dans le champ de la formation** p.23
Du 27 au 29 septembre à Angers

SESSION N°1

DATE(S) DÉBUT ET FIN

6 ET 7 FÉVRIER
9 ET 10 MARS
J1 10H À J2 17H

DURÉE EN HEURES

2 X 2 JOURS – 24H

LIEU

ENPJJ
16, RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION JUDICIAIRE
DE LA JEUNESSE (ENPJJ)

CHEF DE PROJET

PIERRE CAMMARATA
TÉL. 03 59 03 14 35
pierre.cammarata@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

SECRETARIAT DE LA FORMATION
16, RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX
TÉL. 03 59 03 14 14
FAX. 03 59 03 13 87

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 JANVIER 2017

EFFECTIF PRÉVU

20 PERSONNES

INTERVENANT(S)

FRANÇOISE LLORCA
CÉCILE SCHNEIDER
CONSULTANTES

CONDITIONS D'ACCUEIL

DÉPLACEMENT/HÉBERGEMENT/ RESTAURATION
À LA CHARGE DES ADMINISTRATIONS D'ORIGINE

INITIATION À L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

PRÉSENTATION

L'exercice des fonctions de formateur suppose que le professionnel soit en mesure de repérer les différentes composantes de l'ingénierie pédagogique et d'approfondir les axes qui en constituent les fondements. Il importe qu'il repère la spécificité de l'ingénierie pédagogique par rapport à celle de l'ingénierie de formation. En effet, s'il y a effectivement interdépendance entre les deux, chacun de ces domaines possède son propre niveau d'intervention, se référant à des cadres et des contenus précis.

OBJECTIFS

- Formuler des objectifs pédagogiques à partir d'objectifs de formation
- Décliner les différentes théories des apprentissages et les processus mis en œuvre
- Différencier : pédagogie et andragogie
- Distinguer les concepts de base : apprentissage, savoir, compétence, capacité, etc
- Repérer les différentes méthodes pédagogiques
- Distinguer les différents types d'évaluation

CONTENU

- Distinguer et définir : ingénierie pédagogique / ingénierie de formation
- Les différentes étapes de l'ingénierie pédagogique
- L'approche comportementaliste et l'approche constructiviste des objectifs
- Les niveaux et les types d'objectifs
- Les différents profils et stades d'apprentissage
- Concevoir une action de formation à partir d'un cahier des charges ou de l'analyse d'une demande

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposés et débats
- Travail individuel. Problem-based learning.
- Simulations

PUBLIC VISÉ

Professionnels de la formation qui ont pris leur fonction depuis peu ou qui n'ont jamais bénéficié d'une formation dans le domaine de la pédagogie

SESSION N°2

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATE(S) (2 SESSIONS DE 3,5 JOURS)

SESSION 1 :

DU 13 MARS À 14H00

AU 16 MARS À 17H00

SESSION 2 :

DU 11 SEPTEMBRE À 14H00

AU 14 SEPTEMBRE À 17H00

LIEU

INTEFP

1498, ROUTE DE SAIN BEL

BP 84

69280 MARCY L'ETOILE

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP)

CHEF DE PROJET

ANNE Baigniez

TÉL. 04 78 87 47 84

anne.baigniez@travail.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

ANNIE LAYOUNI

annie.layouni@travail.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

SESSION 1 : 3 FÉVRIER 2017

SESSION 2 : 31 JUILLET 2017

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

INTERVENANT(S)

CONSULTANT

CONDITIONS D'ACCUEIL

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION NON PRIS EN
CHARGE PAR L'INTEFP

INITIATION À L'INGÉNIERIE DE FORMATION

PRÉSENTATION

Cette formation vise le premier niveau d'initiation à l'ingénierie de formation, afin de structurer une démarche de traitement des demandes institutionnelles et/ou individuelles, de traduire ces demandes en objectifs de formation, de mettre en œuvre le dispositif en découlant et d'en évaluer les résultats.

Elle est articulée autour d'une démarche d'ingénierie de formation en 4 étapes clés : l'analyse de la demande, la conception de la formation, la réalisation, l'évaluation.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de piloter une démarche d'ingénierie de formation et pour cela :

- Définir la notion d'ingénierie de formation et la situer par rapport à d'autres démarches (ingénierie pédagogique)
- Acquérir les outils méthodologiques nécessaires
- Identifier son rôle dans cette démarche

CONTENU

- Analyse des besoins
- Formalisation d'un cahier des charges
- Réalisation d'un projet de formation
- Évaluation d'un projet de formation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Elle comporte :

- des apports théoriques sur les notions de base
- des propositions d'outils et des points de repères méthodologiques
- des études de cas pratiques

PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres pédagogiques des écoles membres du RESP débutant dans leur fonction et n'ayant pas de notion ou d'expérience en matière de pédagogie.

NB : ce stage ne s'adresse pas aux formateurs chargés d'une relation en face à face pédagogique.

SESSION N°3

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 2 MAI À 14 H AU 4 MAI À 12 H

DURÉE EN HEURES

12 HEURES

LIEU

ESENESE
BD DES FRÈRES LUMIÈRE
86960 CHASSENEUIL FUTUROSCOPE CEDEX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ESENESE

CHEF DE PROJET

ANNICK MONTEIL
annick.monteil@education.gouv.fr
TÉL. 05 49 49 25 24

CONTACT ADMINISTRATIF

VALÉRIE GERVIER
ASSISTANTE DE FORMATION
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

3 AVRIL 2017

EFFECTIF PRÉVU

15 MINI - 30 MAXI

INTERVENANT(S)

CONSULTANT

L'APPORT DES NEUROSCIENCES COGNITIVES DANS L'INGÉNIERIE DE FORMATION

PRÉSENTATION

Les neurosciences de la cognition s'appuient désormais sur un socle de connaissances qui font consensus : Les mécanismes de la perception, le traitement des informations en mémoire de travail, les lois de la rétention et de l'effacement mnésique, le rythme des apports, l'encodage dans les différentes zones mémorielles mobilisées par la formation. L'impact à terme d'une formation, donc sa performance, tout autant que son adaptation aux spécificités individuelles et son attrait, sont désormais accrues grâce à une meilleure compréhension du fonctionnement du cerveau. Les modalités de l'ingénierie de la formation s'en trouvent bousculées. L'objet de cette formation est de les intégrer dans les pratiques des formateurs.

OBJECTIFS

- Mieux connaître le fonctionnement des mémoires, et des mécanismes de la plasticité cérébrale chez l'apprenant
- Maîtriser les domaines de l'ingénierie de formation interpellés par les neurosciences cognitives
- Échanger sur les pratiques intégrant les connaissances sur la cognition
- Engager la construction des projets des participants

CONTENU

- Le fonctionnement des mémoires, les mécanismes de la perception et de l'attention, les réseaux neuronaux concernés par l'apprentissage, connaissances déclaratives et procédurales, consolidation et effacement mnésiques
- Les principes de l'intégration active et ses outils
- La conjugaison des modalités de transmission et d'intégration au cours d'un séminaire
- L'adaptation des modalités de formation aux principes du fonctionnement cognitif
- L'identification des contraintes et des possibles dans les pratiques des participants
- Le démarrage de projets de modification des pratiques de formation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports mixant le mode conférence et les exercices de prises de conscience du fonctionnement cognitif ; ateliers de recherche et de construction de projets

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et conseillers formation.

SESSION N°4

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 17 MAI À 9H30
AU 19 MAI À 12H

DURÉE EN HEURES

2,5 JOURS 15 H

LIEU

INSET ANGERS
RUE DU NID DE PIE
BP 62020
49016 ANGERS CEDEX

ÉCOLE ORGANISATRICE

CENTRE DE FORMATION INTERNE DU CNFPT

CHEF DE PROJET

MARC DESAINT
TÉL. 02 41 22 43 90
marc.desaint@cnfpt.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

FLORENCE NOEL
ASSISTANTE DE FORMATION
TÉL. 02 41 22 43 44
florence.noel@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

14 AVRIL 2017

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

INTERVENANT(S)

CHRISTINE HAMON-CHASLIN, CONSEILLÈRE EN
FORMATION CONTINUE CAFOC NANTES

DE L'ANALYSE DU TRAVAIL AU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

PRÉSENTATION

Les conseillers formations des écoles sont amenés à produire des référentiels de formation. Pour cela il leur faut effectuer un retour sur les conditions d'exercice des métiers, les postes de travail, les situations et postures professionnelles afin d'élaborer des référentiels d'activités et de compétences.

La session permet aux participants de s'initier aux démarches d'élaboration des référentiels (repères méthodologiques, construction partielle de référentiels) à partir de projets qu'ils ont à mener.

OBJECTIFS

- Analyser une situation de travail
- Identifier les compétences requises
- Distinguer les types de référentiels (activité, compétences, formation)
- Appréhender la démarche d'élaboration d'un référentiel de formation

CONTENU

- Les méthodes d'observation et d'analyse des situations de travail
- Les concepts, le vocabulaire : distinction entre métier, emploi, poste, entre mission, fonction, activité, tâche, entre capacité et compétence
- La démarche globale : l'analyse du travail, les référentiels d'activités, de compétences et de formation
- L'élaboration des outils (grille d'analyse, guide d'entretien, fiches...)
- La place et les finalités du référentiel de formation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Études de cas à partir de situations proposées par les participants, apports méthodologiques

PUBLIC VISÉ

Conseillers formation, cadres pédagogiques, responsables de service formation, chefs de projets

SESSION N°5

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 14 NOVEMBRE À 14H00
AU 16 NOVEMBRE À 12H00

LIEU

INTEFP
1498, ROUTE DE SAIN BEL
BP 84
69280 MARCY L'ETOILE

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP)

CHEF DE PROJET

ANNE BAIGNIEZ
TÉL. 04 78 87 47 84
anne.baigniez@travail.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

ANNIE LAYOUNI
annie.layouni@travail.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 OCTOBRE 2017

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

INTERVENANT(S)

CONSULTANT

CONDITIONS D'ACCUEIL

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION NON PRIS EN
CHARGE PAR L'INTEFP

OUTILS ET METHODES PEDAGOGIQUES

PRÉSENTATION

Cette formation vise à professionnaliser les responsables pédagogiques des écoles du service public en matière d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique, plus spécifiquement sur la question du choix des méthodes et outils pédagogiques.

Il s'agit de :

- consolider les acquis des responsables pédagogiques pour faciliter leurs activités de conception générale de formations et de suivi de la conception pédagogique
- de les professionnaliser afin de développer la pertinence de leurs conseils

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- De concevoir un scénario pédagogique adapté à la situation
- De mobiliser des méthodes et techniques pédagogiques appropriées
- D'utiliser notamment, des méthodes de pédagogies actives

CONTENU

- Consolidation des acquis en matière de conception générale de formation et de suivi de la conception pédagogique
- Présentation des démarches et méthodes pédagogiques (choix des méthodes, élaboration d'un scénario pédagogique...)
- Les fondamentaux relatifs à l'apprentissage

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Articulation de la formation en différentes séquences mobilisant des modalités pédagogiques diversifiées : travail en grand groupe, en sous-groupe, temps de réflexion personnelle à partir d'outils, étude de cas, apports notionnels...

PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres pédagogiques des écoles membres du RESP en prise de poste récente, et si possible après avoir suivi le module sur l'initiation l'ingénierie de formation.

SESSION N°6

FONDAMENTAUX DE LA FORMATION

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 5 DÉCEMBRE À 10H
AU 6 DÉCEMBRE À 15H15

DURÉE EN HEURES

12H

LIEU

ESENESR
BP 72 000
BD DES FRÈRES LUMIÈRE
86960 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE CEDEX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ESENESR

CHEF DE PROJET

ANNICK MONTEIL
TÉL. 05 49 49 25 24
annick.monteil@education.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

VALÉRIE GERVIER
ASSISTANTE DE FORMATION
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 NOVEMBRE 2017

EFFECTIF PRÉVU

15 MINI – 25 MAXI

INTERVENANT(S)

FORMATEURS INTERNES

LA E-FORMATION AUJOURD'HUI : RÉFLEXIONS PARTAGÉES...

PRÉSENTATION

La e-formation s'impose désormais dans un contexte marqué par la nécessité de développer la formation tout au long de la vie et de professionnaliser les acteurs. Elle accompagne ainsi la métamorphose des structures publiques en organisations apprenantes.

La mise en œuvre de la e-formation amène à aborder les thèmes suivants :

- Espaces et temps
- Place de l'apprenant
- Modèles pédagogiques
- Évaluation
- Ingénierie
- Métier du formateur
- Acquisition de compétences
- Conduite du changement

OBJECTIFS

- Réfléchir aux spécificités et aux enjeux de la formation des adultes
- Sensibiliser les participants aux enjeux de la e-formation
- Appréhender l'évolution de la place, de la position de l'apprenant
- Mesurer l'impact de ces orientations sur l'ingénierie de formation

CONTENU ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposés théoriques sur les fondamentaux de la e-formation, séquences d'ateliers, partage d'expériences
- Les participants arriveront en formation avec des exemples ou un projet d'action de formation qu'ils souhaitent ou doivent faire évoluer vers une action hybride

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation, conseillers formation, chefs de projets, formateurs.

SESSION N°7

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 27 AU 29 MARS

DURÉE EN HEURES

3J SOIT 18H DE FORMATION

LIEU

IRA DE METZ
15 AVENUE DE LYON
57070 METZ

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE METZ

CHEF DE PROJET

MARIE-LAURE DURAND
TÉL. 03 87 75 93 23
mldurand@ira-metz.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

ANNIE LAYOUNI
annie.layouni@travail.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

26 FÉVRIER 2017

ENVOI DES CANDIDATURES

IRA DE METZ
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE
15 AVENUE DE LYON
CS 85822
87078 METZ CEDEX 1
TÉL. 03 87 75 93 21
fpci@ira-metz.gouv.fr

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 12 PARTICIPANTS

INTERVENANT

DJAMEL BERBACHI
CONSULTANT

DES MÉTHODES ACTIVES POUR FORMER SANS ENNUYER

PRÉSENTATION

Cette formation vise à professionnaliser les formateurs des écoles de service public en leur donnant des outils favorisant les interactions avec le groupe et permettant de dynamiser les séquences pédagogiques.

OBJECTIFS

- Découvrir et pratiquer des méthodes de dynamisation d'un groupe afin de rendre sa formation productive, interactive et vivante
- Découvrir et pratiquer des techniques fondées sur les principes du jeu afin d'apprendre en s'amusant
- Savoir faire participer les membres d'un groupe en formation grâce à une démarche méthodique, pédagogique et ludique
- Bâtir et restituer une progression pédagogique à partir des techniques de pédagogie active et ludique

CONTENU

- Les techniques favorisant l'attention
L'interpellation, l'humour, l'anecdote, le ménagement des silences, la démonstration par l'objet, les temps récréatifs...
- Les techniques principales favorisant la participation active
Les techniques brise-glace : prise en charge d'un nouveau groupe
Les techniques favorisant la production d'un groupe
Les techniques favorisant l'expression individuelle des participants
- Les techniques favorisant l'apprentissage
Les jeux pédagogiques, les études de cas, les ateliers

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Exercices techniques sur les règles de l'animation des groupes en formation
- Analyse et conseils délivrés tout au long de la séance de formation
- Prise en charge de l'animation d'une séquence pédagogique par chaque participant
- Echanges de pratiques

PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres pédagogiques des écoles membres du RESP en prise de poste récente, et si possible après avoir suivi le module sur l'initiation à l'ingénierie de formation.

SESSION N°8

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 19 JUIN À 14H
AU 21 JUIN À 16H30

LIEU

ENG
5, BLD DE LA MARNE
CS027109
21071 DIJON CEDEX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DES GREFFE (ENG)

CHEF DE PROJET

VÉRONIQUE MARTIN-THOMAZO
TÉL. 03 80 60 58 06
Veronique.martin-thomazo@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

VALÉRIE GERVIER
ASSISTANTE DE FORMATION
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

31 DÉCEMBRE 2016

EFFECTIF PRÉVU

15

ENVOI DES CANDIDATURES

AGNÈS RICHARD
agnes.richard@justice.fr
TÉL. 03 80 60 58 18
FRANÇOISE SAGE
TÉL. 03 80 60 58 92
francoise.sage@justice.fr

EVALUER UNE ACTION DE FORMATION

PRÉSENTATION

Indissociable du processus d'ingénierie de formation, l'évaluation constitue pour tout responsable de la gestion de la formation, le principal indicateur de mesure de la qualité pédagogique, mais aussi de la réalité du transfert des gains de savoir dans la pratique professionnelle ainsi que de l'utilisation des compétences acquises au service de l'évolution de l'organisation de travail.

OBJECTIFS

Mesurer la plus-value d'un apprentissage

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Acquérir une méthode d'évaluation de la formation
- Situer les enjeux de l'évaluation de la formation
- Acquérir les connaissances des indicateurs de performance de la formation

CONTENU

- Les objectifs de l'évaluation
- Les différents niveaux d'évaluation
- Les différentes techniques d'évaluation
- L'exploitation des résultats de l'évaluation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices sur des cas concrets d'évaluation

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et cadres pédagogiques en charge de la construction et de la réalisation de stages de formation

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les bases de l'ingénierie de formation

SESSION N°9

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 19 SEPTEMBRE À 14 H
AU 21 SEPTEMBRE À 12 H

DURÉE EN HEURES

12 H

LIEU

ESENESR
BD DES FRÈRES LUMIÈRE
TÉLÉPORT 2
86960 CHASSENEUIL
FUTUROSCOPE
CEDEX

ÉCOLES ORGANISATRICES

ESENESR
IRA METZ

CHEF DE PROJET

ANNICK MONTEIL
TÉL. 05 49 49 25 24
annick.monteil@education.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

VALÉRIE GERVIER
ASSISTANTE DE FORMATION
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

21 AOÛT 2017

INTEGRER LES RESEAUX SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

PRÉSENTATION

Les services publics et leurs agents sont impactés par le développement des médias sociaux, véritable fait de société. Si ces derniers présentent indéniablement des aspects positifs et favorisent la construction de nouvelles compétences en termes de communication et d'échanges interpersonnels, ils impliquent aussi une veille attentive afin que l'image et les valeurs du service public soient préservées (e-réputation).

La question des réseaux sociaux est vaste et couvre de nombreux champs dont : l'usage social, les aspects juridiques et éthiques, les aspects « sécurité » prévention des risques et dérives qui seront tour à tour abordés.

OBJECTIFS

- Connaître les grands principes de fonctionnement des réseaux sociaux pour en avoir un usage responsable
- Savoir choisir le bon réseau pour le bon usage
- Appréhender les enjeux
- Mutualiser les bonnes pratiques

CONTENU

Accessibles à tous et déjà utilisés par beaucoup à titre personnel comme à titre professionnel, les médias sociaux sont de formidables lieux d'expression, de mise en relation et d'échanges pour peu qu'ils soient bien utilisés et maîtrisés. S'ils peuvent représenter un moyen de valoriser son activité, ils demandent à être encadrés et même intégrés dans une stratégie globale d'utilisation au sein de nos structures. Cette formation vous permettra de faire le point sur ces nouveaux outils, d'en comprendre les intérêts et les enjeux.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques, débats, témoignages

PUBLIC VISÉ

- Cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale
- Chargés de communication
- Chefs de projet, conseillers formation

SESSION N°10

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE(S) DÉBUT ET FIN
DU 24 AU 27 OCTOBRE

DURÉE EN HEURES
28H

LIEU
IRA DE BASTIA
QUAI DES MARTYRS DE LA LIBÉRATION
20297 BASTIA CEDEX

ÉCOLE ORGANISATRICE
IRA DE BASTIA

CHEF DE PROJET
DAVID COUTOT
david.coutot@ira-bastia.gouv.fr
TÉL. 04 95 32 87 05

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
???

EFFECTIF PRÉVU
12 PERSONNES

INTERVENANT
JEANICK PIGNOL, FORMATEUR-COACH

PROFESSIONNALISER SA PRATIQUE DE FORMATEUR

PRÉSENTATION

Les formateurs, occasionnels ou réguliers, intervenants régulièrement depuis de nombreuses années sont riches d'expériences diverses. Cette formation doit non seulement amener les participants à échanger et susciter des questionnements sur leurs pratiques, mais vise aussi à garantir aux écoles employeuses la cohérence pédagogique et la qualité des interventions.

OBJECTIFS

- Évaluer ses compétences de formateur
- Identifier les ressources et les besoins d'un groupe
- Engager son expérience, ses compétences avec confiance et présence
- Mobiliser la motivation de chaque participant pour le rendre acteur de son apprentissage
- Développer son propre style d'animation en renforçant ses talents plutôt qu'en luttant contre ses imperfections
- Échanger sur les pratiques dans les écoles de service public au travers d'ateliers de réflexions

CONTENU

La posture du formateur : Mission, place, valeurs, motivation, compétences, légitimité, attitudes, gestuelle, assertivité, enthousiasme, environnement, éthique, formateur, manager, consultant, cohérence et authenticité

De la transmission des savoirs, savoir faire au développement du savoir être : L'expérience source d'apprentissage (pédagogie active), la motivation de l'apprenant à « changer », la modélisation consciente et inconsciente, l'engagement du changement dans la durée (objectif de progrès).

L'attention du formateur au groupe :
Grilles de lecture programmation neuro linguistique (P.N.L) pour comprendre l'expérience de l'autre (dominantes sensorielles, index de computation ...), demande, besoins et objectifs, l'écoute active (verbal, non verbal), la reformulation, le méta modèle linguistique, la gestion dynamique des questions, l'évaluation de la progression pédagogique source de mobilisation et d'apprentissage.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Échanges de pratiques, auto-diagnostics, jeux pédagogiques, lien constant entre la théorie et la pratique

PUBLIC VISÉ

Cadres des 3 fonctions publiques

SESSION N°11

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU MARDI 21 NOVEMBRE À 14H
AU VENDREDI 24 NOVEMBRE À 12H

DURÉE EN HEURES

12 H

LIEU

ÉCOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTÉ PUBLIQUE
AVENUE DU PROF. LÉON BERNARD
35043 RENNES CEDEX
TÉL. 02 99 02 22 00
FAX : 02 99 02 27 19
www.ehesp.fr

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE
(EHESP)

CHEF DE PROJET

ARNOLD MAGDELAINE
arnold.magdelaine@ehesp.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 OCTOBRE 2017

ENVOI DES CANDIDATURES

EHESP – ODILE LE BRIS
AVENUE DU PROF. LÉON BERNARD
35043 RENNES CEDEX
TÉL. 02 99 02 29 96
odile.lebris@ehesp.fr

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

INTERVENANT(S)

JEAN-CLAUDE COULET
MORGANE LE GOFF

INITIATION À L'APPROCHE « COMPÉTENCES » DANS LES STRATÉGIES DE FORMATION

PRÉSENTATION

Les enjeux principaux de ce stage résident, tout d'abord, dans l'acquisition d'une démarche orientée vers la mobilisation de la notion de compétence en formation : description des compétences visées, identification des critères permettant de les évaluer, conception de dispositifs de formation et pédagogiques permettant d'assurer leur développement chez les formés. Il s'agit, par ailleurs, d'outiller les stagiaires, aussi bien sur le plan théorique que méthodologique afin qu'ils soient en mesure de développer, dans leur environnement professionnel, des pratiques de formation innovantes. Celles-ci pourront faire l'objet d'un suivi à distance et nourrir une deuxième session de formation.

La session est elle-même conçue selon cette approche « compétences » et propose des situations pédagogiques directement fondées sur l'expérience professionnelle des stagiaires.

OBJECTIFS

- Expliciter ses conceptions de la notion de compétence, à travers l'analyse de ses pratiques professionnelles
- Faire évoluer ses conceptions de la notion de compétence en vue de disposer d'outils permettant sa description, son évaluation et sa mobilisation en formation
- Concevoir des pistes d'utilisation des acquis de la formation dans son activité professionnelle

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La session est construite à partir d'une alternance de productions réalisées en groupes de travail, discutées collectivement et éclairées par l'analyse de documents fournis par les formateurs. Le cœur de la session porte sur les dimensions : description des compétences visées par une formation, évaluation des compétences construites durant cette formation, conception d'environnements d'apprentissage favorisant la construction de ces compétences.

PUBLIC VISÉ

Les responsables de formation et cadres pédagogiques ayant suivi le stage d'initiation à l'ingénierie de formation ou une formation similaire ou disposant d'une expérience en matière d'ingénierie de formation et d'une pratique professionnelle personnelle.

SESSION N°12

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 28 NOVEMBRE À 9H00

AU 30 NOVEMBRE À 12H00

DURÉE EN HEURES

2,5 JOURS (SOIT 17H30 DE FORMATION)

LIEU

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

PÉNITENTIAIRE

440, AVENUE MICHEL SERRES

CS 10028

47916 AGEN CEDEX 9

TÉL. 05 53 98 98 98

ÉCOLES ORGANISATRICES

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

PÉNITENTIAIRE (ENAP)

CHEF DE PROJET

SEBASTIEN POIRIER

TÉL. 05 53 98 98 91

sebastien.poirier@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

GERALDINE ROUSSEAU

ASSISTANTE DE FORMATION

TÉL. 05 53 98 92 10

Geraldine.rousseau@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

8 SEPTEMBRE 2017

EFFECTIF PRÉVU

12 PERSONNES

INTERVENANT

SÉBASTIEN POIRIER,

RESPONSABLE DE FORMATION

CONDITIONS D'ACCUEIL

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION SUR SITE

PRIS EN CHARGE PAR L'ENAP

(SAUF LES PETITS-DÉJEUNERS)

ANIMER UNE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

PRÉSENTATION

L'épreuve de RAEP rompt avec les anciennes épreuves académiques fondées sur des tests de connaissances. Trop de candidats passent encore ces épreuves en étant peu familiarisés avec la philosophie de cet exercice. Le cadre interministériel qui introduit une épreuve de RAEP dans les concours de la fonction publique se prête bien à une formation du RESP. Animer une session RAEP exige un savoir-faire spécifique puisqu'il s'agit de valoriser les candidats sur le fond comme sur la forme sur un projet professionnel qui soulève des enjeux personnels forts (promotion, mobilité...).

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'animer une session de préparation aux épreuves de RAEP. Ils pourront :

- Conforter leur connaissance du cadre d'une épreuve de RAEP
- Acquérir ou développer des outils d'aide à la préparation d'une RAEP
- Identifier les attentes des jurys pour adapter l'accompagnement des stagiaires
- Contribuer à la conception d'une « mallette » pédagogique

CONTENU

- Présentation d'un dossier ressource
- Comparaison entre différents formats de formation possible
- Organisation de simulations d'épreuves
- Analyse de dossiers de candidats

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation alternera des apports théoriques et des échanges d'expériences pour finaliser ensemble une « mallette » pédagogique.

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et formateurs chargés d'animer une préparation aux épreuves de RAEP ; Cette formation s'adresse à des futurs formateurs relais et non à des candidats à un concours.

SESSION N°13

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIFICITÉS

DATE(S) DÉBUT ET FIN

7,8 MARS ET 4,5 AVRIL
J1 10H À J2 17H

DURÉE EN HEURES

2 X 2 JOURS – 24H

LIEU

ENPJJ
16, RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DE PROTECTION JUDICIAIRE
DE LA JEUNESSE (ENPJJ)

CHEF DE PROJET

PIERRE CAMMARATA
arnold.magdelaine@ehesp.fr
TÉL. 03 59 03 14 35

CONTACT ADMINISTRATIF

SECRETARIAT DE LA FORMATION
16, RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX
TÉL. 03 59 03 14 14
FAX : 03 59 03 13 87

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 FÉVRIER 2017

EFFECTIF PRÉVU

20

INTERVENANT(S)

FRANÇOISE LLOORCA
CÉCILE SCHNEIDER
CONSULTANTES

CONDITIONS D'ACCUEIL

DÉPLACEMENT/HÉBERGEMENT/
RESTAURATION À LA CHARGE DES
ADMINISTRATIONS D'ORIGINE

LES PROCESSUS DE GROUPE : LES RECONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR...

PRÉSENTATION

Du comportement individuel au comportement de l'individu dans et face à un groupe, et à celui du groupe lui-même, il se produit un changement d'échelle et de "nature". Chaque professionnel est confronté aux processus de groupe puisque tout groupe produit sa propre dynamique... Les enjeux, les stratégies, les postures des professionnels, évoluent selon les interactions et en lien avec l'environnement que représente l'institution ; Cette dynamique rassemble les phénomènes, mécanismes et processus psychiques et sociaux qui y émergent et s'y développent. Dans le cadre de leur pratique, les professionnels de la formation, cadres ou non, confrontés à ces phénomènes doivent les connaître, les prendre en compte, voire agir avec et sur eux, pour favoriser l'atteinte de leurs objectifs. Et ainsi expérimenter et réfléchir ensemble au comment penser sa place, celle des autres, son rapport au travail, à l'autorité et au collectif...

OBJECTIFS

- Reconnaître les processus de groupe dans les situations de travail, d'une place de formateur, de chargé ou de responsable de formation, pour les utiliser et non être agi par eux dans l'exercice de sa fonction
- Identifier son rapport à l'autorité, à l'exercice de celle-ci
- Partager les « bonnes » pratiques

CONTENU

- Vivre et observer les rituels sociaux en œuvre dans la constitution et la vie d'un groupe
- Repérer les processus de groupe et leurs enjeux
- Repérer les processus en œuvre dans les situations rapportées par les participants
- Dégager les possibles pistes de régulation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Exercices et mises en situations...
- Analyse individuelle et collective, mise en lien avec les situations professionnelles spécifiques...
- Apports théoriques et méthodologiques en fonction des interrogations des participants
- Travail d'observation en intersession

PUBLIC VISÉ

Professionnels de la formation des écoles du RESP et responsables de services de formation.

ANNULÉE

JUSQU'AU PARTAGE D'EXPÉRIENCES

DATE(S) DÉBUT ET FIN

ANNULÉE

DURÉE EN HEURES

12 H

LIEU

IRA DE LYON

1 ALLÉE BUSTER KEATON

69100 VILLEURBANNE

ÉCOLE ORGANISATRICE

IRA DE LYON

CHEF DE PROJET

MIREILLE GIVERNAUD

TEL. 04 72 82 17 09

Mireille.givernaud@ira-lyon.gouv.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

MIREILLE GIVERNAUD

Mireille.givernaud@ira-lyon.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

11 AVRIL 2017

EFFECTIF PRÉVU

12

INTERVENANTS

ANDRÉ CHENEVARD

OLIVIER MASQUEREL

COMMENT FORMER LES GENERATIONS X, Y, Z

PRÉSENTATION

« Ils se connectent à internet pendant la formation ! ». « Ils contestent la parole du formateur ! », « Ils critiquent l'administration alors qu'ils arrivent en stage d'intégration ! », voici quelques-unes des plaintes de formateurs entendues ces dernières années à l'issue de formations assurées auprès d'agents récemment recrutés. Sommes-nous vraiment confrontés à un nouveau rapport à la formation ? Ou à de nouvelles façons d'exprimer ses ressentis, de se comporter au sein d'un groupe ?

OBJECTIFS

Permettre aux participants de mettre en commun leurs connaissances sur les caractéristiques et pratiques de différentes générations. À l'issue de cet apport, engager une réflexion commune sur les moyens de convergences à mettre en œuvre entre :

- Les besoins d'apports de compétences
- Les outils existants et les outils à développer
- La formation continue tout au long du parcours professionnel

CONTENU

- Apports sur les récents travaux en sociologie sur l'intergénérationnel
- Échanges d'expériences
- Travail sur les actions à mener sous forme de brain storming. L'animateur fera une mise au propre des pistes qui auront été dégagées et l'IRA de Lyon les fera parvenir aux participants pour suivre l'évolution de leurs mises en œuvre
- Réflexion sur les méthodes pédagogiques et sur les outils

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- La présence de deux animateurs professionnels de la formation mais externes au réseau des responsables de formation
- Un temps d'apport de connaissances
- Un temps d'échange
- Un temps de travail sur les moyens et les pistes à explorer

PUBLIC VISÉ

- Formateurs
- Responsables formation
- Directeurs des ressources humaines et responsables ou référents RH

SESSION N°15

JUSQU'AU PARTAGE D'EXPÉRIENCES

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU MARDI 6 JUIN À 14 H
AU VENDREDI 9 JUIN À 12H

LIEU

ÉCOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTÉ PUBLIQUE
AVENUE DU PROF. LÉON BERNARD
35043 RENNES CEDEX
TÉL. 02 99 02 22 00
FAX : 02 99 02 27 19
www.ehesp.fr

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTÉ PUBLIQUE
(EHESP)

CHEF DE PROJET

ARNOLD MAGDELAINE
arnold.magdelaine@ehesp.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

2 MAI 2017

ENVOI DES CANDIDATURES

EHESP – CAPP - ODILE LE BRIS
AVENUE DU PROF. LÉON BERNARD
35043 RENNES CEDEX
TÉL. 02 99 02 27 21
Brigitte.amprime@ehesp.fr

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

INTERVENANT

CHRISTIANE JOGUET-LABORDE
CONSULTANTE

FORMATION ET MISE EN FORME DE LA PAROLE

PRÉSENTATION

Le formateur connaît aujourd'hui de nombreuses situations de formation. Elles ne sont pas toutes destinées à transmettre un savoir par le biais du cours magistral. Celui-ci est en effet appelé à manifester sa parole dans les situations les plus variées.

Maîtriser ses expressions langagière et corporelle est désormais pour le formateur une compétence essentielle qui passe par :

- Un contrôle de ses appréhensions et de son stress par rapport aux rencontres avec l'autre
- Le développement de son aisance physique
- La connaissance de soi dans les situations de formation
- La transformation en atouts de ce qui paraît être des faiblesses

OBJECTIFS

- Être en capacité d'exprimer ses émotions
- Concourir par l'expression des émotions à établir un climat de coopération
- Analyser le langage corporel, le sien et celui des autres
- Identifier ses stratégies défensives face à un groupe
- Adopter des attitudes corporelles favorisant la communication

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

À noter que de nombreuses mises en situation implicatives mobilisant les techniques théâtrales sont utilisées par la comédienne-intervenante.

- Analyse de ses pratiques de communication orale
- Apports de techniques de prise de parole, d'utilisation de sa voix, de gestion de son stress
- Mise en situation et analyse de pratique dans ces situations
- Mise en réussite des participants lors de situations de communication et de gestion de soi

PUBLIC VISÉ

Formateurs et intervenants en charge du face-à-face pédagogique, responsables de formations.

NB. Prévoir une tenue permettant le mouvement

SESSION N°16

JUSQU'AU PARTAGE D'EXPÉRIENCES

DATE(S) DÉBUT ET FIN

DU 27 SEPTEMBRE À 14H
AU 29 SEPTEMBRE À 12H

DURÉE EN HEURES

2 JOURS, 12 H

LIEU

INSET ANGERS
RUE DU NID DE PIE
BP 62020
49016 ANGERS CEDEX

ÉCOLE ORGANISATRICE

CENTRE DE FORMATION INTERNE DU CNFPT

CHEF DE PROJET

MARC DESAINT
TÉL. 02 41 22 43 90
marc.desaint@cnfpt.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

FLORENCE NOEL
ASSISTANTE DE FORMATION
TÉL. 02 41 22 43 44
florencia.noel@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

25 AOÛT 2017

EFFECTIF PRÉVU

DE 8 À 15 PARTICIPANTS

INTERVENANTS

YANN PARC - CONSEILLER EN FORMATION
CONTINUE CAFOC DE NANTES

ANIMER UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DANS LE CHAMP DE LA FORMATION

PRÉSENTATION

Les responsables de formation des écoles de service public sont de plus en plus impliqués dans des réseaux de professionnels dont ils sont parfois l'animateur et qui nourrissent leur activité d'ingénierie de formation et pédagogique : analyse des besoins, élaboration des actions, contenus et méthodes pédagogiques, évaluation...

Le responsable de formation n'est pas toujours, ou n'est plus, un expert du domaine dans lequel il bâtit des dispositifs de formation et de conseil.

Il lui faut donc notamment s'appuyer sur des réseaux qui lui font remonter les évolutions du terrain : contexte juridique et technique, évolution des métiers, de l'environnement, etc.

OBJECTIFS

- Définir la notion de réseau professionnel et ses principes d'organisation
- Développer et animer des réseaux en s'appuyant sur les caractéristiques de fonctionnement et sur les facteurs clés de réussite du travail en réseau
- Construire un projet de développement de réseau professionnel pour soi et sa structure

CONTENU

- Définitions et caractéristiques d'un réseau de professionnels
- Les enjeux de développement de l'animation d'un réseau
- Les facteurs de réussite du travail en réseau
- Les activités et compétences nécessaires à l'animation d'un réseau
- Les démarches et outils à mettre en œuvre
- Les perspectives professionnelles et personnelles de développement de réseaux

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche associera exposés théoriques interactifs, présentation d'expériences et d'outils.

PUBLIC VISÉ

conseillers formation, cadres pédagogiques

BULLETIN D'INSCRIPTION

(pour le retour, voir sur la fiche de la session demandée "envoi des candidatures")



Nom – Prénom :

École :

Tél : Fax :

E-mail :

Fonction actuelle :

Adresse du lieu d'exercice :

Date d'entrée dans la fonction actuelle :

Session(s) du Réseau des Écoles de Service Public déjà suivie(s) antérieurement (indiquer l'année et l'intitulé) :
.....
.....

SESSION DEMANDÉE

Intitulé :

Date :

Demandeur	Responsable hiérarchique
Date :	Nom/Prénom :
	Avis :
Signature :	Signature :

DÉCLARATION COMMUNE DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC SUR SES VALEURS

Nous, écoles de service public, fondons notre identité commune sur les principes républicains énoncés par la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen à laquelle notre nation se réfère à travers sa Constitution.

Dans la diversité et la complémentarité de nos missions et orientations, nous bâtissons nos actions sur les valeurs fondamentales de la République française représentées par l'idéal commun de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Elles se fondent également sur la valeur de laïcité.

Le sens de l'intérêt général qui doit nous guider au quotidien dans chacune de nos tâches se traduit aussi par la mise en exergue et la transmission d'un certain nombre de valeurs professionnelles liées à la nature du service public, ses missions et sa raison d'être.

Ces valeurs professionnelles directrices communes que nous revendiquons trouvent leur source dans les principes de notre droit : continuité, engagement, intégrité, légalité, loyauté, neutralité, respect, responsabilité.

Elles sont soutenues par la référence à des valeurs de service que sont l'adaptabilité, l'efficacité, la qualité et la réactivité.

Conformément à l'ensemble de ces valeurs, nous agissons en faveur de l'égalité réelle d'accès à nos écoles.

La formation au service public que nous dispensons avec fierté et honneur nous mobilise fortement pour répondre de la meilleure façon possible à la satisfaction de l'intérêt général et des besoins des bénéficiaires du service public. Nous avons conscience que cette satisfaction est évolutive dans le temps et dans l'espace et qu'elle suppose de notre part une adaptation permanente tenant compte des mutations technologiques et sociétales.

Nous, écoles de service public, considérons avoir un rôle à jouer dans la sensibilisation et la mobilisation des valeurs fondamentales, des valeurs directrices et des pratiques managériales susceptibles de donner de la force au service public que nous représentons.

C'est pourquoi nous nous engageons, comme pour les valeurs spécifiques à chacune de nos écoles, à diffuser et appliquer l'ensemble de ces valeurs en impliquant nos personnels, nos formateurs, nos élèves, stagiaires et auditeurs.